

L'

E

C

H

O



Second confinement : Le masque devient obligatoire à partir de 6 ans et partout sur le domaine public entre 6 heures et 2 heures du matin.

Novembre N°34

Des Courtines

Sommaire

Actus Duernoises

Edito

Conseil municipal du 08/10/2020

Prendre soin des seniors

Commémoration du 11 novembre

Communiqué de la municipalité

Comment se déplacer en bus

Bibliothèque

Une soupe à l'école

Ça a paru dans la presse

Tribune libre

En passant par Duerne

Le monde agricole (2)

Actus intercommunales

Annonce Vival

A votre écoute

Maisons de services

Services ouverts pendant le confinement

Mobilité durable

En Décembre

L'EDC sera monté par la FNACA

Editorial

L'Echo des Courtines a vu le jour en 1982, depuis bientôt 3 années il a évolué vers une version numérique qui se substitue peu à peu à l'édition papier, vous êtes de plus en plus nombreux à vous abonner au numérique via le site de la mairie.

Il est à préciser que cet outil de communication reste indépendant de l'administration communale, même s'il relaie la plus grande majorité des informations de la commune.

L'Echo des Courtines doit être la publication de tous les Duernois pour les Duernois et les personnes intéressés par la vie de notre village.

Ainsi vous allez pouvoir découvrir une nouvelle rubrique. Intitulée « Tribune Libre », cet espace est réservé à chacun, aux seules conditions que les propos ne soient ni diffamatoires ni grossiers et que l'auteur y soit désigné.

Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice en proposant d'autres rubriques afin que cet outil devienne de plus en plus attractif et incontournable de la vie du village.

La rédaction

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

Séance du 8 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le huit du mois d'octobre, à vingt heures trente minutes, en application des articles L 2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire en Mairie, le Conseil Municipal de la Commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en la salle du conseil.

Date de convocation du Conseil Municipal : samedi 29/08/2020

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Noémie VILLARD ; Mme. Claudie BARCET ; M. Cédric FONT ; M. Anthony CUNHA ; Mme. Mariane MASSON ; Mme. Marie Line BALMONT ; Mme. Elodie MARION ; M. Romuald BANSE ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; M. Yves MAHY ; Mme. Isabelle BALLAS ; M. Maurice PETRE, M. Laurent GIAUFFRET

Autres présents : René COLLOMB ; Bertrand CHAMBE

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. **Marie Dominique CHEVRON** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Approbation du compte-rendu du 03/09/2020 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

1. ADMR :

Réunion à Coise. 14 bénéficiaires de Duerne pour des aides à la personne

Ils ont un véhicule et 7 salariés ont été formés pour le covid-19.

Claudie et Marie Thérèse ont intégré le Conseil d'Administration

2. ASSOCIATION SOLIDAIRES AIDANTS

La réunion de présentation du 29/09 dernier a permis de faire connaître l'association, étaient invitées les maires, les ADMR du territoire et la fédération des ADMR et autres élus. Les personnes font partie intégrante du dispositif de colocation à responsabilité partagée.

Une équipe de projet s'est formée pour gérer l'avancement du projet. Ce dispositif faciliterait le travail de l'ADMR, le modèle sera dupliqué sur tout le territoire des monts du Lyonnais. La CCMDL va s'approprier le projet pilote de Duerne. A été soulevé le problème de la viabilité économique, tout le monde paiera t-il la même chose ? La maladie touche tout le monde, priorité sera donnée aux habitants du territoire, 2 personnes seraient présentes en journée et une personne la nuit et les familles viendraient prêter main forte au personnel. Les bâtiments seraient gérés par l'association et un bailleur social serait propriétaire de l'immeuble.

3. SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL) : Les P'tits Doudous

Une fusion des SPL du territoire des Monts du Lyonnais est prévue afin de réduire les frais comptables et de structure.

La micro-crèche de DUERNE est bien gérée avec un taux d'occupation intéressant (74%).

4. MJC :

Réunion le 16/10/2020 afin de mettre en place un règlement intérieur et pour dynamiser l'association.

5. PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Plan mis en place en cas de catastrophe (climatique, attentat, etc.). L'association ECTI avait établi le document en 2016, il conviendrait de le mettre à jour.

6. SÉNAT

Suite à la rencontre de la sénatrice Catherine DIFOLCO, elle propose d'intervenir pendant la réunion du conseil pour présenter le rôle du Sénat. Possibilité d'organiser une visite.

7. CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS (CME)

Beaucoup de communes ont un Conseil municipal d'enfants. Il serait intéressant de le mettre en place à DUERNE en organisant une réunion publique en lien avec l'école. Dans une commune voisine, les mandats ont une durée de 2 ans avec réunion du conseil tous les 6 semaines. Les enfants participent aux commémorations du 8 mai et 11 novembre. Il faut définir un règlement et modalités de fonctionnement.

8. ÉGLISE

Un courrier recommandé a été envoyé à l'architecte afin de faire avancer les travaux. Le planning prévu n'est pas respecté. Il faut justifier ce hors délais. La Région dans son plan de relance a prévu des aides dont la commune pourrait bénéficier, les dossiers doivent être adressés en novembre, cependant eu égard à cette situation, la commune sera pénalisée.

9. ELECTION ADJOINTS :

M. le Maire rappelle que lors de l'installation du conseil le 25 mai, le nombre d'adjoints avait été fixé à 2. Il convient d'augmenter le nombre d'adjoints sans dépasser 30% des effectifs soit 4 adjoints.

Election du 3^{ème} Adjoint :

*Premier tour de scrutin

– Nombre de votants : 15 / Nombre de suffrages exprimés : 15 / Majorité absolue : 8

Candidat	Nombre de voix obtenues
Marie Thérèse FAYOLLE	9
Cédric FONT	3
Yves MAHY	3

Madame Marie Thérèse FAYOLLE est proclamée 3^{ème} adjointe au premier tour de scrutin.

Election du 4^{ème} Adjoint :

*Premier tour de scrutin :

Nombre de votants : 15 / Nombre de suffrages exprimés : 15 / Majorité absolue : 8

Candidat	Nombre de voix obtenues
Cédric FONT	8
Laurent GIAUFFRET	4
Yves MAHY	3

Monsieur Cédric FONT est proclamé 4^{ème} adjoint au premier tour de scrutin.

10. PÔLE SPORTIF : PROPOSITION DU BUREAU D'ETUDES OXYRIA

M. le Maire rappelle que des demandes de subventions ont été faites et que la réalisation du projet dépend de leur obtention. Pour le bonus relance de la Région les dépenses de voirie ne sont pas éligibles.

Maîtrise d'œuvre : 27 900 € (9%)

Aménagement : 305 000 €

Bâtiments : 420 000 €

Courant octobre le Département du Rhône devrait donner sa réponse et la région en novembre.

Dans leur prestation ils s'occupent de l'étude, plans architecturaux, consultation des entreprises, suivi du chantier.

11. RECENSEMENT 2021 : Agents recenseurs

La commune doit engager 2 personnes. Le recensement se déroulera du 20 janvier au 21 février 2021.

Courant novembre on connaîtra le montant des indemnités.

12. SIEMLY :

Suite à la présentation de M. Romuald B., le conseil approuve le Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2019.

13. DELIBERATIONS :

N°	Objet de la délibération
20201008-67	SIEMLY : approbation rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2019
20201008-68	Redevances occupation du domaine public ENEDIS : 209 €
20201008-69	Redevances occupation du domaine public ORANGE : 1 271€
20201008-70	Demande de subvention SPA : 209€
20201008-71	Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour le syndicat départemental du câble : Titulaire : Benoit VERNAISON / Suppléant : Anthony CUNHA
20201008-72	Augmentation du nombre d'adjoints à 4 soit 30% des effectifs
20201008-73	Elections d'un 3° adjoint : Marie Thérèse FAYOLLE
20201008-74	Elections d'un 4° adjoint : Cédric FONT

14. QUESTIONS DIVERSES

École : Romuald B. rappelle que la subvention forfaitaire à l'OGEC est indexée par rapport au nombre d'enfants inscrits. La subvention pourrait être réévaluée après le bilan 2019-2020.

Les principaux projets à venir sont l'obtention du label Eco-Ecole sur la thématique des déchets et la fresque murale.

Il faudrait relancer le pédibus, pour ce faire des volontaires sont nécessaires.

Réflexion sur un outil à mettre en place pour la cantine et la garderie.

STEP : Suite aux fortes pluies un problème a été signalé par un propriétaire des terrains voisins, ce problème a été signalé à la CCMDL et au bureau d'études.

Téléthon 2021 : un puzzle géant est prévu avec la participation de plusieurs communes.

Personnes âgées : une liste a été mise à jour afin d'appeler les plus fragiles et isolées.

15. POINT SUR LES COMMISSIONS

Urbanisme : Approbation du PLU vers le mois de novembre, qui a été retardée par le problème des risques géologiques, le document est en ligne sur le site de la commune.

ENEDIS : Rencontre avec le prestataire, possibilité d'installer une borne de recharge, l'emplacement est à définir.

Voirie : Eclairage chemin des étoiles : un chiffrage a été demandé au SYDER

Fleurissement : étudier ce qui peut être mis en place suite aux différents arrêtés liés à la sécheresse.

Finances : Réunion de la commission à fixer.

Bâtiments communaux : visite des bâtiments le 10/10 avec l'ensemble du conseil.

Communication : pour le Bulletin municipal 2020, rappel aux associations d'envoyer les articles, et demander aux parents et mariés de l'année les photos.

Panneau pocket : c'est un outil de communication avec les habitants, la commune doit s'abonner et désigner un administrateur. Coût annuel 130€ par an.

Développement durable : projet d'annuaire des agriculteurs.

Affaires scolaires : réunion à prévoir, pédibus à remettre au goût du jour, projet d'abris à vélos

Sport loisirs jeunesse :

Projet d'homologation du terrain de rugby, le coût est à évaluer.

Règlement intérieur à définir pour la MJ.

Economie Agriculture : rencontre avec la Chambre d'agriculture du Rhône. Aides pour l'isolation des bâtiments des agriculteurs et anciens agriculteurs par la filiale de la MSA, AAEELA.

Dates à retenir :

Réunion commission Sport/Loisirs/Jeunesse : 12/10/2020

Réunion commission Voirie : 26/10/2020

Réunion commission Finances/Budget : 09/11/2020

Réunion du CCAS : 12/11/2020

Monsieur le Maire rappelle la date du prochain Conseil municipal : le **13/11/2020 à 20H30.**

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à oohoo.

Le Maire,
Benoit VERNAISON

Pendant la crise sanitaire,
nous sommes là pour vous
venir en aide en cas de
besoin.

Voici quelques numéros de téléphone que vous
pouvez appeler.

Mairie : 04 78 48 62 60

Astreinte : 07 61 16 92 60

Marie Dominique Chevron : 06 03 77 46 99

Marie Thérèse Fayolle : 06 60 21 13 06

Martine Sivignon : 06 07 85 93 32

Cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Comme chaque année, la commune a rendu hommage, ce mercredi 11 novembre 2020, aux soldats morts au combat pour la France durant la 1^{ère} guerre mondiale.

En raison de la situation sanitaire actuelle, la cérémonie s'est tenue en présence d'un nombre très restreint de personnes. Ainsi, le Maire, et ses adjoints, entourés de membres de la FNACA ont porté le drapeau tricolore et déposé la gerbe de fleurs au pied du monument aux morts, à l'issue du discours de Benoit Vernaison.



Communiqués de la Municipalité



Distribution des sacs poubelles se fera le samedi 12 décembre de 9h à 12h sous la halle ou dans le local technique de la commune suivant les conditions météo.

Cette date est soumise aux restrictions en vigueur et pourrait donc être annulée si la situation n'a pas changée d'ici cette date.

Le CCAS est au regret d'annuler son repas annuel de fin d'année au vu des conditions sanitaires actuelles.

Un colis sera fait pour chacune des personnes concernées en remplacement.

Une distribution sera faite par les membres du CCAS en fin d'année.

SE DEPLACER DE DUERNE VERS UNE COMMUNE VOISINE

Au cours d'une réunion de la commission « Solidarité » de la C C M D L, il a été évoqué les différents modes de transports existants sur le territoire .

Sur la commune de Duerne les Autocars Venet desservent les transports scolaires. Ces lignes sont ouvertes à **tout public** (pas uniquement aux élèves) moyennant soit un ticket acheté au conducteur , soit une carte de transport Oura chargée d'un abonnement acheté sur internet .

Monsieur J.P. Faye , gérant des Autocars Venet nous a confirmé la disponibilité de places sur les lignes N°546 ; 556 ; 605A ; 605 B.

Vous trouverez le détail de ces lignes avec les horaires et les arrêts sur les pages suivantes .

Pour plus de renseignements, n'hésitez à consulter le site des Cars du Rhône sur www.carsdurhone.fr ou contacter : Colette Bonnard au 0478483614 uniquement de 8h à 12h ; vous pouvez aussi lui écrire un mail : cbonnard@venet.voyages.com .

Un exemplaire de ce dossier restera à votre disposition à la Mairie .

Guide du réseau

Édition juin 2020

2020
2021



LES **CARS** DU RHÔNE

SYTRAL

www.carsdurhone.fr

N° Vert 0 800 10 40 36

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 18H ET LE SAMEDI DE 8H À 12H

Un service de proximité, souple et attractif !

Service essentiel pour permettre chaque année plus de 6 millions de voyages, les Cars du Rhône circulent aujourd'hui sur plus de 310 lignes régulières et scolaires (dites fréquentes). Du Beaujolais à la région de Condrieu, en passant par les Monts du Lyonnais ou encore la Métropole de Lyon, nos cars ont une mission cruciale : celle de rapprocher les centaines de milliers d'habitants de nos territoires. Pour bâtir un service de proximité toujours plus attractif, le SYTRAL adapte son offre aux besoins des voyageurs scolaires ou actifs, abonnés ou occasionnels.

C'est pourquoi pour les familles, en 2020, **il est possible de souscrire un abonnement annuel scolaire/étudiant dès le 5 mai, soit un mois plus tôt qu'en 2019**. Et cette année encore, les horaires des lignes scolaires seront ajustés à ceux des établissements.

Deux fois par an, chaque ligne voit son itinéraire et sa fréquence étudiés par le SYTRAL et ses transporteurs, pour être affinés lorsque nécessaire. Et lorsque de grands événements sont organisés, comme la Fête des Lumières, les Cars du Rhône mettent en place des dessertes spéciales, vous permettant d'y participer sans utiliser votre voiture.

Cette flexibilité s'accompagne d'une exigence de performance :

- **sur la sécurité**, avec de nombreuses actions de sensibilisation organisées tout au long de l'année, notamment sur le port de la ceinture, contre le harcèlement scolaire ou les incivilités, ainsi que des partenariats avec les forces de l'ordre ;
- **environnementale** – les transporteurs enrichissent progressivement leur flotte : des véhicules roulant au gaz naturel (bio GNV), navette 100% électrique, certification environnementale de certains dépôts ;
- **sur le confort offert aux voyageurs** – pour l'achat de vos titres, rendu possible à bord par carte bancaire, ou encore pour voyager dans l'ambiance qui vous convient le mieux avec une expérimentation menée dans un car doté de différents « espaces » (convivial – détente – échange), adaptation de l'éclairage dans les véhicules, climatisation sur les lignes régulières ;
- **sur l'information des voyageurs en temps réel**, par SMS, via le site carsdurhone.fr ou la centrale d'information au 0 800 10 40 36 ;
- **sur la ponctualité et la propreté** – 15 contrôles sont réalisés en moyenne chaque semaine afin de vérifier près de 20 critères de qualité de service.

Vous pouvez compter sur la mobilisation conjointe des équipes du SYTRAL et des transporteurs implantés localement pour faciliter vos déplacements du quotidien. Et depuis le début de la crise du Covid19, toutes nos équipes sont pleinement mobilisées pour vous permettre de vous déplacer sans risque.

Les services et personnels des Cars du Rhône sont à votre écoute pour vous permettre de toujours mieux voyager.

À bientôt sur nos lignes !



4

Toutes les lignes à votre service

6

Les abonnements scolaires
et étudiants : mode d'emploi

9

Réseaux partenaires

10

Le réseau des Cars du Rhône

12

Les tarifs

15

Votre carte Oûra !

16

Informations et vente

17

Les réponses à vos questions

18

Tous nos réseaux et services

Toutes les lignes à votre service



+ de 290 lignes Fréquences

Elles sillonnent le territoire du département et assurent principalement le transport de près de 23 000 élèves vers leur établissement scolaire. Elles circulent du lundi au vendredi, sauf pendant les périodes de congés scolaires.



“ Si les lignes
Fréquences assurent
principalement
le transport scolaire,
elles sont accessibles
à tous* !

*Dans la limite des places disponibles.

L'offre présentée dans ce guide peut être soumise à des ajustements : pour vérifier toutes les informations, rendez-vous sur www.carsdurhone.fr



Les lignes Régulières

Elles desservent les grands axes du département et les principales correspondances.

Les 10 lignes régulières principales :

- 2EX ↔ Chazelles-sur-Lyon - Lyon
- 111 ↔ Vénissieux - Vienne
- 112 ↔ Valencin - Vénissieux
- 113 ↔ Vénissieux - Givors
- 115 ↔ Villefranche-sur-Saône - Lyon
- 118 ↔ Belleville - Lyon
- 119 ↔ Millery - Lyon
- 120 ↔ Givors - Lyon
- 217 ↔ Villefranche-sur-Saône - Tarare
- 240 ↔ Cours - Roanne

Retrouvez les informations concernant les autres lignes régulières sur le site www.carsdurhone.fr.

Les abonnements scolaires et étudiants : mode d'emploi

Un abonnement annuel scolaires/étudiants en trois étapes

- 1** Je vérifie que ma commune de résidence est bien dans le territoire de compétence du réseau des Cars du Rhône.
- 2** Je vérifie sur le site www.carsdurhone.fr les horaires, les points d'arrêts et les conditions d'attribution du règlement des transports*.
- 3** Je m'abonne en ligne ! Je souscris la formule d'abonnement en fonction des conditions d'attribution du règlement des transports*.

*Retrouvez le règlement des transports sur le site www.carsdurhone.fr

Pour rejoindre mon établissement scolaire, j'ai besoin du :



La carte Oûra est valable 5 ans, pensez à renseigner son numéro lors de votre souscription d'abonnement en ligne. Si vous vous abonnez pour la 1ère fois, une nouvelle carte sera éditée pour un coût de 5 €.



Les tarifs

En vigueur au 1^{er} septembre 2020

Tout Public

Ticket 1 trajet	2,10 €
Carnet 10 trajets	16,50 €
Abonnement mensuel	34,80 €
Abonnement annuel	348 €
Rhône-pass unité (Cars du Rhône + TCL + Libellule)	3,50 €
Rhône-pass journée (Cars du Rhône + TCL + Libellule)	8,50 €
Rhône-pass mensuel (Cars du Rhône + TCL + Libellule)	80 €
Rhône-pass annuel (Cars du Rhône + TCL + Libellule)	800 €

Jeunes de 4 à 25 ans inclus Étudiants jusqu'à 27 ans inclus

Sur présentation d'un justificatif *

Ticket 1 trajet - Réduit	1,60 €
Carnet 10 trajets - Réduit	14,30 €
Abonnement mensuel - Réduit	17,40 €
Abonnement annuel - Réduit	174 €
Rhône-pass journée (Cars du Rhône + TCL + Libellule) - Réduit	7,50 €
Rhône-pass mensuel (Cars du Rhône + TCL + Libellule) - Réduit	40 €
Rhône-pass annuel (Cars du Rhône + TCL + Libellule) - Réduit	400 €

Solidaire (allocataires du RSA, titulaires de l'ARE, de l'ASS, du PEC ou du CIE, demandeurs d'emploi indemnisés en dessous du SMIC, jeunes éligibles au FAJ)

Sur présentation d'un justificatif *

Abonnement mensuel - Solidaire	7,70 €
---------------------------------------	--------

Personnes en situation de handicap

Sur présentation d'un justificatif *

Ticket 1 trajet - réduit	1,60 €
---------------------------------	--------

Familles nombreuses (à partir de 3 enfants de moins de 18 ans)

Sur présentation d'un justificatif*

Ticket 1 trajet - Réduit	1,60 €
Carnet 10 trajets - Réduit	14,30 €
Abonnement mensuel - Famille nombreuse	24,40€
Abonnement annuel - Famille nombreuse	244€
Rhône-pass journée (Cars du Rhône + TCL + Libellule) - Réduit	7,50 €
Rhône-pass mensuel (Cars du Rhône + TCL + Libellule) - Famille nombreuse	56 €
Rhône-pass annuel (Cars du Rhône + TCL + Libellule) - Famille nombreuse	560 €

Retraités à partir de 60 ans

Séniors à partir de 65 ans

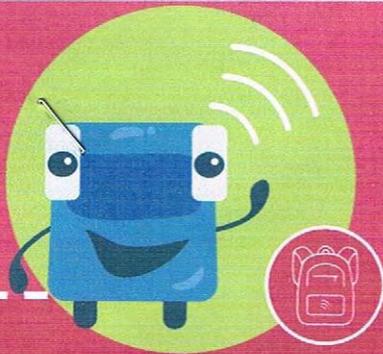
sur présentation d'un justificatif*

Abonnement mensuel - Réduit	17,40 €
Abonnement annuel - Réduit	174 €
Rhône-pass mensuel (Cars du Rhône + TCL + Libellule) - Réduit	40 €
Rhône-pass annuel (Cars du Rhône + TCL + Libellule) - Réduit	400 €

Enfants de moins de 4 ans : Gratuit

* Pièces justificatives :

STATUT / ÂGE	JUSTIFICATIFS
Jeunes de moins de 4 ans	Pièce d'identité
Jeunes de 4 à 25 ans inclus	
Etudiants jusqu'à 27 ans inclus	Pièce d'identité + certificat de scolarité (ou à défaut une attestation d'inscription) tamponné et signé par l'établissement scolaire + Carte étudiante
Familles nombreuses	Livret de famille + Carte famille nombreuse SNCF
Retraités à partir de 60 ans	Pièce d'identité + Attestation de retraite
Séniors à partir de 65 ans	Pièce d'identité
Allocataires du RSA, titulaires de l'ARE, de l'ASS, du PEC ou du CIE, demandeurs d'emploi indemnisés en dessous du SMIC, jeunes éligibles au FAJ	Attestation de la Maison du Rhône + Attestation RSA de la CAF de moins de 3 mois + Attestation Pôle Emploi de moins de 3 mois
Personnes en situation de handicap	Carte d'invalidité à 80 %



Ligne Fréquence

1^{er} septembre 2020
> 6 juillet 2021

605 B

Duerne
↔ Saint-Symphorien-sur-Coise

Du lundi au vendredi en période scolaire

Périodes		s
Jours de fonctionnement		LMMeJV
DUERNE	Le Bourg Bas	07:35
DUERNE	Le Couvent	07:37
DUERNE	Le Fléchet	07:39
DUERNE	Le Terron	07:40
DUERNE	Le Layat	07:43
DUERNE	Le Blanc	07:44
LA CHAPELLE-SUR-COISE	Le Bancillon	07:46
LA CHAPELLE-SUR-COISE	Espace Loisirs	07:47
LA CHAPELLE-SUR-COISE	Le Bourg	07:49
LA CHAPELLE-SUR-COISE	Le Luizernaud	07:53
SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE	Les Rameaux	07:58
SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE	Parking Charles de Gaulle	08:00

Périodes d'application des horaires des vacances 2020/2021

Été 2020 (du 5 juillet au 31 août 2020) / Toussaint (du 18 octobre au 1^{er} novembre 2020)
Noël (du 20 décembre 2020 au 3 janvier 2021) / Hiver (du 7 au 21 février 2021) /
Printemps (du 11 au 25 avril 2021) / Pont de l'Ascension (du 13 au 16 mai 2021) /
Été 2021 (fin des cours le 6 juillet 2021)

Le réseau des Cars du Rhône ne fonctionne pas le 1^{er} mai.

Mise à jour : 15/04/2020

Abréviations

L > lundi V > vendredi
M > mardi S > samedi
Me > mercredi D > dimanche
J > jeudi F > férié

Ce service circule

- > toute l'année
S > en période scolaire

LES **CARS** DU RHÔNE

* Les horaires indiqués peuvent subir des modifications.
Toutes les informations en direct sur www.carsdurhone.fr et au 0 800 10 40 36.

* À l'arrêt, merci de faire signe au conducteur et de préparer l'appoint dans la mesure du possible.
* Dans le véhicule, vous êtes priés de bien vouloir attacher votre ceinture de sécurité.

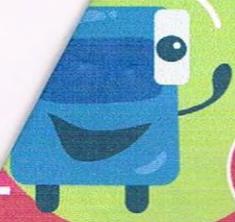
SYTRAL

www.carsdurhone.fr

Nom du délégataire : Keolis Autocars Planche

► N° Vert **0 800 10 40 36**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Ligne Fréquence

1^{er} septembre 2020

> 6 juillet 2021

605 B

Saint-Symphorien-sur-Coise
↔ Duerne

Du lundi au vendredi en période scolaire

Périodes		s	s
Jours de fonctionnement		Me	LMJV
SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE	Parking Charles de Gaulle	12:25	17:00
SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE	Les Rameaux	12:27	17:02
LA CHAPELLE-SUR-COISE	Le Luizernaud	12:33	17:08
LA CHAPELLE-SUR-COISE	Le Bourg	12:38	17:13
LA CHAPELLE-SUR-COISE	Espace Loisirs	12:40	17:15
LA CHAPELLE-SUR-COISE	Le Bancillon	12:41	17:16
DUERNE	Le Blanc	12:42	17:17
DUERNE	Le Layat	12:43	17:18
DUERNE	Le Terron	12:44	17:19
DUERNE	Le Fléchet	12:45	17:20
DUERNE	Le Couvent	12:47	17:22
DUERNE	Le Bourg Bas	12:49	17:24

Périodes d'application des horaires des vacances 2020/2021

Été 2020 (du 5 juillet au 31 août 2020) / Toussaint (du 18 octobre au 1^{er} novembre 2020)

Noël (du 20 décembre 2020 au 3 janvier 2021) / Hiver (du 7 au 21 février 2021) /

Printemps (du 11 au 25 avril 2021) / Pont de l'Ascension (du 13 au 16 mai 2021) /

Été 2021 (fin des cours le 6 juillet 2021)

Le réseau des Cars du Rhône ne fonctionne pas le 1^{er} mai.

Mise à jour : 15/04/2020

Abréviations

L > lundi V > vendredi

M > mardi S > samedi

Me > mercredi D > dimanche

J > jeudi F > férie

Ce service circule

- > toute l'année

S > en période scolaire

LES CARS DU RHÔNE

* Les horaires indiqués peuvent subir des modifications.
Toutes les informations en direct sur www.carsdurhone.fr et au 0 800 10 40 36.

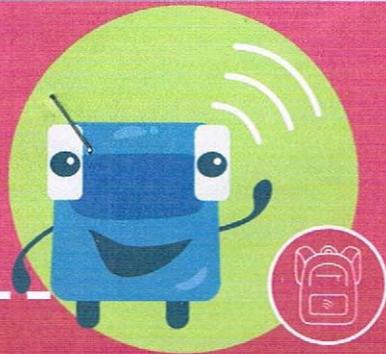
* À l'arrêt, merci de faire signe au conducteur et de préparer l'appoint dans la mesure du possible.
* Dans le véhicule, vous êtes priés de bien vouloir attacher votre ceinture de sécurité.

SYTRAL

www.carsdurhone.fr

Nom du délégataire : Keolis Autocars Planche

N° Vert 0 800 10 40 36
APPEL GRATUIT DEPUIS UN QUOTÉ FIB



Ligne Fréquence

1^{er} septembre 2020
> 6 juillet 2021

605 A

Yzeron
↔ Saint-Symphorien-sur-Coise

Du lundi au vendredi en période scolaire

Périodes		s
Jours de fonctionnement		LMMeJV
YZERON	Le Bourg	7:10
YZERON	La Taillat	7:13
MONTROMANT	La Fromenterie	7:16
DUERNE	Au Perret	7:19
DUERNE	Plat Paris	7:21
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	La Ruillardière	7:26
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	Le Narbonnet	7:27
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	Le Thévenon	7:29
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	La Croix Perrière	7:30
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	La Courbière	7:33
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	Les Places	7:34
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	Les Haies	7:35
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	Gare Routière Collège	7:38
SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE	Parking Charles de Gaulle	7:52

Périodes d'application des horaires des vacances 2020/2021

Ete 2020 (du 5 juillet au 31 août 2020) / Toussaint (du 18 octobre au 1^{er} novembre 2020)
Noël (du 20 décembre 2020 au 3 janvier 2021) / Hiver (du 7 au 21 février 2021) /
Printemps (du 11 au 25 avril 2021) / Pont de l'Ascension (du 13 au 16 mai 2021) /
Ete 2021 (fin des cours le 6 juillet 2021)

Le réseau des Cars du Rhône ne fonctionne pas le 1^{er} mai.

Mise à jour : 15/04/2020

Abréviations

L > lundi V > vendredi
M > mardi S > samedi
Me > mercredi D > dimanche
J > jeudi F > férié

Ce service circule

- > toute l'année
S > en période scolaire

LES **CARS** DU RHÔNE

* Les horaires indiqués peuvent subir des modifications.
Toutes les informations en direct sur www.carsdurhone.fr et au 0 800 10 40 36.

* À l'arrêt, merci de faire signe au conducteur et de préparer l'appoint dans la mesure du possible.
* Dans le véhicule, vous êtes priés de bien vouloir attacher votre ceinture de sécurité.

SYTRAL

www.carsdurhone.fr

Nom du délégataire : Keolis Autocars Planche

N° Vert 0 800 10 40 36

APPEL GRATUIT DE LA UNIPRTEL FEE



Ligne Fréquence

1^{er} septembre 2020
> 6 juillet 2021

605 A

Saint-Symphorien-sur-Coise
↔ Yzeron

Du lundi au vendredi en période scolaire

Périodes		S	S	S
Jours de fonctionnement		Me	LMJV	LMJV
SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE	Parking Charles de Gaulle	12:25	17:00	17:55
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	Gare Routière	12:37	17:12	18:07
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	Les Haies	12:40	17:15	18:10
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	Les Places	12:41	17:16	18:11
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	La Courbière	12:42	17:17	18:12
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	La Croix Perrière	12:45	17:20	18:15
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	Le Thévenon	12:46	17:21	18:16
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	Le Narbonnet	12:48	17:23	18:18
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	La Ruillardière	12:49	17:24	18:19
DUERNE	Plat Paris	12:54	17:29	18:24
DUERNE	Au Perret	12:56	17:31	18:26
MONTROMANT	La Fromenterie	12:59	17:34	18:29
YZERON	La Taillat	13:02	17:37	18:32
YZERON	Le Bourg	13:05	17:40	18:35

Périodes d'application des horaires des vacances 2020/2021

Été 2020 (du 5 juillet au 31 août 2020) / Toussaint (du 18 octobre au 1^{er} novembre 2020)

Noël (du 20 décembre 2020 au 3 janvier 2021) / Hiver (du 7 au 21 février 2021) /

Printemps (du 11 au 25 avril 2021) / Pont de l'Ascension (du 13 au 16 mai 2021) /

Été 2021 (fin des cours le 6 juillet 2021)

Le réseau des Cars du Rhône ne fonctionne pas le 1^{er} mai.

Mise à jour : 15/04/2020

Abréviations

L > lundi V > vendredi

M > mardi S > samedi

Me > mercredi D > dimanche

J > jeudi F > férié

Ce service circule

- > toute l'année

S > en période scolaire

LES **CARS** DU RHÔNE

• Les horaires indiqués peuvent subir des modifications.
Toutes les informations en direct sur www.carsdurhone.fr et au 0 800 10 40 36.

À l'arrêt, merci de faire signe au conducteur et de préparer l'appoint dans la mesure du possible.
• Dans le véhicule, vous êtes priés de bien vouloir attacher votre ceinture de sécurité.

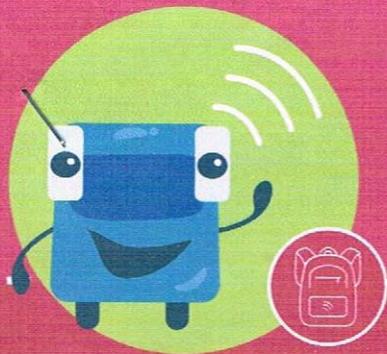
SYTRAL

www.carsdurhone.fr

Nom du délégataire : Keolis Autocars Planche

► N° Vert 0 800 10 40 36

APPEL GRATUIT D'UN POSTE FIXE



Ligne Fréquence

1^{er} septembre 2020

> 6 juillet 2021

556

Duerne

↔ Chazelles-sur-Lyon

Du lundi au vendredi en période scolaire

Périodes		s
Jours de fonctionnement		LMMeJV
DUERNE	Le Bourg Bas	07:33
DUERNE	Le Couvent	07:35
DUERNE	Le Fléchet	07:37
DUERNE	Le Terron	07:38
DUERNE	Le Layat	07:40
DUERNE	Le Blanc	07:41
LA CHAPELLE SUR COISE	Le Bancillon	07:42
LA CHAPELLE SUR COISE	Espace Loisirs	07:43
LA CHAPELLE SUR COISE	Le Bourg	07:44
CHAZELLES SUR LYON	Gare Routière Du Plasson	08:05
CHAZELLES SUR LYON	Collège Raoul Follereau	08:07
CHAZELLES SUR LYON	Lycée Des Monts Du Lyonnais	08:09

Périodes d'application des horaires des vacances 2020/2021

Été 2020 (du 5 juillet au 31 août 2020) / Toussaint (du 18 octobre au 1^{er} novembre 2020)

Noël (du 20 décembre 2020 au 3 janvier 2021) / Hiver (du 7 au 21 février 2021) /

Printemps (du 11 au 25 avril 2021) / Pont de l'Ascension (du 13 au 16 mai 2021) /

Été 2021 (fin des cours le 6 juillet 2021)

Le réseau des Cars du Rhône ne fonctionne pas le 1^{er} mai.

Mise à jour : 15/04/2020

Abréviations

L > lundi V > vendredi

M > mardi S > samedi

Me > mercredi D > dimanche

J > jeudi F > férie

Ce service circule

→ toute l'année

S > en période scolaire

LES CARS DU RHÔNE

* Les horaires indiqués peuvent subir des modifications.
Toutes les informations en direct sur www.carsdurhone.fr et au 0 800 10 40 36.

* À l'arrêt, merci de faire signe au conducteur et de préparer l'appoint dans la mesure du possible.
* Dans le véhicule, vous êtes priés de bien vouloir attacher votre ceinture de sécurité.

SYTRAL

www.carsdurhone.fr

Nom du délégataire : Keolis Autocars Planche

☎ N° Vert 0 800 10 40 36



Ligne Fréquence

1^{er} septembre 2020
> 6 juillet 2021

556

Chazelles-sur-Lyon
↔ Duerne

Du lundi au vendredi en période scolaire

Périodes		s	s	s
Jours de fonctionnement		Me	LMJV	LMJV
CHAZELLES SUR LYON	Gare Routière Du Plasson	12:20	-	-
CHAZELLES SUR LYON	Collège Raoul Follereau	12:30	16:42	-
CHAZELLES SUR LYON	Lycée Monts du Lyonnais	12:35	16:45	-
CHAZELLES SUR LYON	Gare Routière Du Plasson	-	16:50	18:10
SAINT SYMPHORIEN SUR COISE	Place du Général de Gaulle	-	-	18:20
LA CHAPELLE SUR COISE	Le Luizernaud	-	-	18:27
LA CHAPELLE SUR COISE	Le Bourg	12:53	17:10	18:30
LA CHAPELLE SUR COISE	Espace Loisirs	12:55	17:12	18:32
LA CHAPELLE SUR COISE	Le Bancillon	12:56	17:13	18:33
DUERNE	Le Blanc	12:58	17:15	18:35
DUERNE	Le Layat	12:59	17:16	18:36
DUERNE	Le Terron	13:02	17:19	18:39
DUERNE	Le Fléchet	13:04	17:21	18:41
DUERNE	Le Couvent	13:06	17:23	18:42
DUERNE	Le Bourg Bas	13:08	17:25	18:45

Périodes d'application des horaires des vacances 2020/2021

Été 2020 (du 5 juillet au 31 août 2020) / Toussaint (du 18 octobre au 1^{er} novembre 2020)
Noël (du 20 décembre 2020 au 3 janvier 2021) / Hiver (du 7 au 21 février 2021) /
Printemps (du 11 au 25 avril 2021) / Pont de l'Ascension (du 13 au 16 mai 2021) /
Été 2021 (fin des cours le 6 juillet 2021).
Le réseau des Cars du Rhône ne fonctionne pas le 1^{er} mai.

Mise à jour : 15/04/2020

Abréviations

L > lundi V > vendredi
M > mardi S > samedi
Me > mercredi D > dimanche
J > jeudi F > férié

Ce service circule

-> toute l'année
S > en période scolaire

LES CARS DU RHÔNE

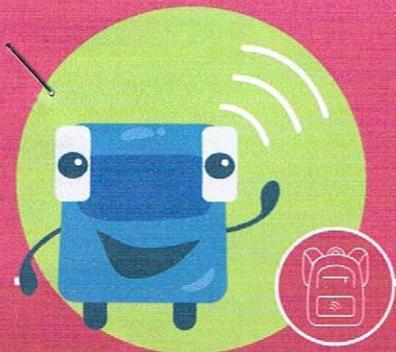
* Les horaires indiqués peuvent subir des modifications
Toutes les informations en direct sur www.carsdurhone.fr et au 0 800 10 40 36

* À l'arrêt, merci de faire signe au conducteur et de préparer l'arrêt dans la mesure du possible.
* Dans le véhicule, vous êtes priés de bien vouloir attacher votre ceinture de sécurité.

SYTRAL

Nom du délégataire : Keolis Autocars Planché

N° Vert 0 800 10 40 36



Ligne Fréquence

1^{er} septembre 2020
> 6 juillet 2021

546

La-Chapelle-sur-Coise
↔ Saint-Martin-en-Haut

Du lundi au vendredi en période scolaire

Périodes		s
Jours de fonctionnement		LMMeJV
LA CHAPELLE SUR COISE	Le Bourg	07:35
LA CHAPELLE SUR COISE	Espace Loisirs	07:36
LA CHAPELLE SUR COISE	Le Bancillon	07:37
DUERNE	Le Blanc	07:39
DUERNE	Le Layat	07:41
DUERNE	Le Fléchet	07:44
DUERNE	Au Couvent	07:46
DUERNE	Le Bourg Bas	07:47
ST MARTIN EN HAUT	Le Charinel	07:50
ST MARTIN EN HAUT	Pont Villard	07:52
ST MARTIN EN HAUT	Parking Claude Animé	08:00
ST MARTIN EN HAUT	Gare Routière Collège	08:05

Périodes d'application des horaires des vacances 2020/2021

Été 2020 (du 5 juillet au 31 août 2020) / Toussaint (du 18 octobre au 1^{er} novembre 2020)

Noël (du 20 décembre 2020 au 3 janvier 2021) / Hiver (du 7 au 21 février 2021) /

Printemps (du 11 au 25 avril 2021) / Pont de l'Ascension (du 13 au 16 mai 2021) /

Été 2021 (fin des cours le 6 juillet 2021).

Le réseau des Cars du Rhône ne fonctionne pas le 1^{er} mai.

Mise à jour : 15/04/2020

Abréviations

L > lundi V > vendredi

M > mardi S > samedi

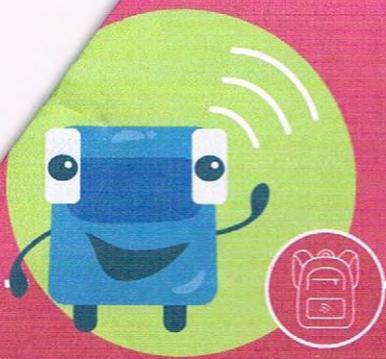
Me > mercredi D > dimanche

J > jeudi F > féerie

Ce service circule

→ toute l'année

S > en période scolaire



Ligne Fréquence

1^{er} septembre 2020
> 6 juillet 2021

546

Saint-Martin-en-Haut
↔ La-Chapelle-sur-Coise

Du lundi au vendredi en période scolaire

Périodes		s	s
Jours de fonctionnement		Me	LMJV
ST MARTIN EN HAUT	Gare Routière Collège	12:20	16:45
ST MARTIN EN HAUT	Parking Claude Animé	12:22	16:47
ST MARTIN EN HAUT	Pont Villard	12:28	16:53
ST MARTIN EN HAUT	Le Charinel	12:30	16:55
DUERNE	Bourg Bas	12:33	16:58
DUERNE	Au Couvent	12:34	16:59
DUERNE	Le Fléchet	12:36	17:01
DUERNE	Le Layat	12:39	17:04
DUERNE	Le Blanc	12:41	17:06
LA CHAPELLE SUR COISE	Le Bancillon	12:42	17:08
LA CHAPELLE SUR COISE	Espace Loisirs	12:43	17:09
LA CHAPELLE SUR COISE	Le Bourg	12:45	17:10

Périodes d'application des horaires des vacances 2020/2021

Été 2020 (du 5 juillet au 31 août 2020) / Toussaint (du 18 octobre au 1^{er} novembre 2020)

Noël (du 20 décembre 2020 au 3 janvier 2021) / Hiver (du 7 au 21 février 2021) /

Printemps (du 11 au 25 avril 2021) / Pont de l'Ascension (du 13 au 16 mai 2021) /

Été 2021 (fin des cours le 6 juillet 2021)

Le réseau des Cars du Rhône ne fonctionne pas le 1^{er} mai.

Mise à jour : 15/04/2020

Abréviations

L > lundi V > vendredi

M > mardi S > samedi

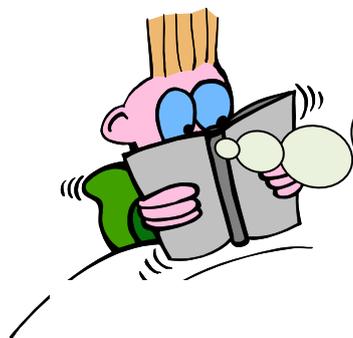
Me > mercredi D > dimanche

J > jeudi F > férié

Ce service circule

-> toute l'année

S > en période scolaire



Mince !
On
reconfine !

Bibliothèque

Avec l'accord de la préfecture pour faire du Drive. Vous pouvez appeler la bibliothèque au 04 37 20 02 45 ou envoyer un mail pour faire des réservations.

bibliotheque@duerne.fr

Vous pouvez également faire une sélection de livres sur le site Com' Monly et passer les récupérer.

Le samedi de 10H30 à 11H30

Le mercredi de 15H30 à 17H30

Un peu de philosophie

"J'ai lu beaucoup de livres, et j'en ai oublié la plupart. Mais alors quel est le but de la lecture ?"

Nouveautés :

Les filles au chocolat T12 de Cathy Cassidy

Princesse Sara T15 L'université volante de Audrey Alwett

Lucky Luke un cow-Boy dans le coton de Jul

Petit loup sauve la planète de Orianne Lallemand

Le loup qui avait un nouvel ami de Orianne Lallemand

C'est la question qu'un élève a posée à son maître. Le maître n'a pas répondu à ce moment-là. Cependant, quelques jours plus tard, alors que lui et le jeune élève étaient assis près d'une rivière, il dit qu'il avait soif et a demandé à l'enfant de lui apporter de l'eau avec une vieille passoire sale qui traînait sur le sol. L'élève a sursauté parce qu'il savait que c'était une commande sans logique. Cependant, il n'a pas voulu contredire son maître et a commencé à accomplir cette tâche absurde.

Chaque fois qu'il plongeait la passoire dans la rivière pour apporter de l'eau à son maître, il ne pouvait même pas faire un pas vers lui, car il ne restait plus une goutte dans la passoire. Il a essayé des dizaines de fois et même en courant vite de la rive à son maître, l'eau a continué à traverser tous les trous du tamis et s'est perdue sur la route.

Épuisé, assis à côté du Maître il dit : "Je ne peux pas avoir d'eau avec cette passoire. Pardonnez-moi Maître, c'est impossible et j'ai échoué dans mes devoirs".

"Non ! répondit le vieil homme en souriant. Tu n'as pas échoué. Regarde la passoire, maintenant elle brille, elle est propre, elle est comme neuve. L'eau est passée par ses trous, l'a nettoyée.

Quand tu lis des livres, tu es comme une passoire et ils sont comme de l'eau de rivière.

Peu importe si tu ne peux pas garder dans ta mémoire toute l'eau qu'ils laissent couler en toi, parce que les livres, malgré tout, avec leurs idées, émotions, sentiments, connaissances, la vérité que tu trouveras parmi les pages, nettoieront ton esprit. Alors ton esprit fera de toi une personne meilleure et renouvelée. Voilà le but de la lecture "



École Privée « Les Courtines »
1, chemin du stade
69 850 DUERNE
tél : 06.51.59.66.98
ecole-duerne@laposte.net

SOUPE A L'ECOLE !

Jeudi 15 octobre, les enfants ont épluché des légumes pour faire une bonne soupe.

Cela a été possible grâce à M. Ogier, des parents et grands-parents volontaires pour aider les enfants ainsi qu'aux maraîchers qui ont fourni les légumes.

A 16h, les enfants ont dégusté une bonne soupe et ils se sont régalés avec des « légumes ».

Un grand merci à tous.

Mme Madrid, chef d'établissement



CA A PARU DANS LA PRESSE

A paraître prochainement

Duerne Santé

La "florathérapie" pour combattre le mal-être

Je ne soigne pas, j'accompagne.

Géraldine Bènière a exercé plusieurs années le métier d'aide-soignante auprès de personnes âgées ou handicapées. En manque de reconnaissance, elle a souhaité se diriger vers plus de relationnel en s'occupant des gens autrement.

En 2014, elle a suivi une formation sur les massages "bien-être", puis elle s'est davantage orientée vers les plantes en créant des tisanes pour améliorer le côté émotionnel.

De la plante à la fleur il n'y avait qu'un pas qu'elle a franchi allègrement en créant ses propres outils à base de fleurs (colliers, élixir floral ou macérât huileux), des outils qui n'ont rien à voir avec les fleurs de Bach par exemple.



Constatant une similitude avec le pouvoir des pierres (la lithothérapie), elle a ainsi créé la "florathérapie" et est seule dans la région à pratiquer cette activité. Il s'agit d'une action en profondeur sur le corps sans dissocier les 3 pour débloquer les blocages émotionnels, augmenter le taux vibratoire et ainsi accompagner la personne vers un meilleur bien être en retrouvant une attitude positive. Géraldine a tenu à ajouter : " je travaille également sur le ressenti, en regardant les enveloppes énergétiques je sens le corps et ses besoins,

Je peux aussi, avec à l'aide d'un tambour ou simplement avec ma voix, pratiquer un voyage au cœur de soi qui plonge le patient dans un demi-sommeil afin de lui faire retrouver son enfance et les blessures qui peuvent exister. J'organise également des ateliers "naturellement femme" pour libérer la femme qui est en chacune de nous. Je précise néanmoins que je ne soigne pas, j'accompagne. Je suis maintenant une formation d'herboriste pour proposer des plantes en fonction des maux et de l'histoire de la personne.

Je vais procéder personnellement à la cueillette et me fournir chez des collègues pour les plantes ne poussant pas dans la région. Je consulte sur rendez-vous à mon domicile dans une pièce spécialement dédiée à mon activité. Mon intervention peut varier d'une demi-heure à une heure trente en fonction de mon ressenti et du besoin de chacun.



Duerne Décès

Un sage s'en est allé

Jacques Besson est décédé après de longues années de maladie. Reconnu par tous les Duernois pour sa sagesse, sa droiture et le bon sens qui caractérise bien les hommes de la terre,

Jacques est né au hameau du Blanc le 17 mars 1934. Tout d'abord ouvrier agricole jusqu'à son départ pour le service militaire et la guerre en Algérie, il a à son retour travaillé à la ferme familiale puis repris celle-ci avec Monique qu'il épouse en l'église de Fourneaux le 31 août 1968. Ils donneront naissance à 3 enfants.



En 1959, il rentre au conseil municipal pour ne le quitter qu'en 2001 après plusieurs mandats d'adjoint. Nombreux sont ceux qui ont pu juger de ses compétences et de sa disponibilité.

Très impliqué au niveau associatif, il est souvent "monté sur les planches" pour jouer la comédie au théâtre ou pour chanter dans la chorale "La Chantedaille".

Arrivé à l'âge de la retraite, il aimait participer aux voyages du club des anciens ou de la Fnaca ou prendre quelques jours de vacances en compagnie de ses frères et sœurs. Sa porte toujours ouverte, il adorait chaque moment de convivialité, privilégiant l'humanité comme la plus grande des richesses.

Duerne Conseil municipal du 13/11/2020

Le projet du nouveau quartier est sur les rails

Le conseil municipal a décidé de confier la réalisation du nouveau quartier à AT Synergie. Celui-ci va acquérir le terrain à la commune au prix de 40€ le m², construire les différents bâtiments, commercialiser les maisons individuelles dès septembre 2021 pour une livraison prévue au second trimestre 2023. Date envisagée pour l'installation des résidents de la maison adaptée.



Pour ce qui concerne le dossier de travaux de l'église, il n'y a pas d'avancée si ce n'est la résiliation du contrat de maîtrise d'œuvre de l'architecte. Le maire a été autorisé à demander une subvention à la région AURA.

Les services de l'état ont validé le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Celui-ci comporte de nouvelles obligations à savoir l'instauration du permis de démolir, du droit de préemption urbain sur les zones urbanisables et du dépôt de déclaration préalable pour l'édification de clôture et du ravalement de façade. Ayant pris connaissance de ces éléments, le conseil municipal a approuvé la révision du PLU.

Outre quelques modifications budgétaires, le conseil a dû mettre en place une nouvelle dépense pour faire face aux frais occasionnés par la pandémie (masques, gels etc..) pour un montant de 5500€.

La commission Développement Durable envisage la création d'un annuaire des producteurs installés sur la commune et travaille avec eux sur un nouveau système de vente.

Le restaurant « Le Plaisir des Gourmands » avait prévu d'organiser un marché d'une quinzaine de producteurs le 5 décembre prochain. Bien que l'idée soit attrayante, le maire va les rencontrer pour examiner avec eux les possibilités, compte tenu des restrictions sanitaires en vigueur.

TRIBUNE LIBRE



Nous avons appris avec tristesse le décès de Jacques au terme de longues années de maladie. Tous ceux qui l'ont connu et côtoyé sont sincèrement peiné car chacun a en mémoire le souvenir de cet homme simple mais remarquable.

Il ne s'agit pas ici de retracer sa vie ni d'énumérer toutes les fonctions qu'il a cumulées au cours de son existence, tant au niveau associatif que pendant son engagement citoyen, si longtemps dans notre commune et

ailleurs, mais simplement de dire que les duernois n'oublient pas le modèle qu'il a pu être pour nombre d'entre eux.

Bien des personnes s'investissent avec désintéressement dans les associations, les activités communales de toutes sortes. Elles sont souvent inspirées de modèles qui ont montré la voie.

Jacques a été de ceux qui ont fait beaucoup et qui ont montré la voie.

D'une profonde modestie, pas le genre à donner des leçons à quiconque, il faisait simplement ce qui lui paraissait être juste. Travailler à ses côtés suffisait à révéler les valeurs qui l'habitaient, qu'il véhiculait au travers de son intérêt pour les autres, de son sens aigu des responsabilités et de son intégrité.

Au fil des années qui passent, chacun peut prendre sa part pour construire le "Vivre Ensemble". Jacques a été de ceux qui ont donné sans compter. Homme attachant et de devoir, toute sa vie durant, au sein de notre communauté il a cultivé cette nécessité de cohésion autant qu'il a pu, avec les autres, au milieu des autres.

Pour ceux qui l'ont connu et tant apprécié, il est évident qu'il a laissé une riche et belle empreinte, sa Trace, celle d'un Juste.

Merci Jacques, pour le sillon fertile que tu as creusé et dans lequel tout peut pousser.

Alain Gerin

En Passant

Par

DUERNE



Le Monde Agricole...2/3

La vie familiale et rurale dans les années 50.

D'après un rapport de François Chillet,
Secrétaire de mairie à Larajasse.

La vie dans le milieu agricole à la fin des années 50

L'argent manque pour restaurer les bâtiments des petites exploitations agricoles.

On voit des parents âgés tenir le coup dans de véritables taudis. Les jeunes s'en vont parce que l'immeuble ne mérite plus de réparation. "Chez nous, pas de logements, mais deux écuries à cochons. Après nous, personne ne voudra y loger."

En 1932, il fallait 100 kg de pommes de terre pour payer une journée de maçon, il en faut maintenant 400kg. Le paysan passe ses loisirs à bricoler des réparations dans sa maison. C'est un pis-aller !

Maladies, accidents, vieillesse.

"On a engagé des dépenses pour acheter du matériel et du cheptel, voilà que la maladie vient tout remettre en question."

Quand il s'agit de payer 2 500frs pour une journée d'hôpital, les économies sont vite englouties. " Une appendicite, c'est 50 000frs, nous dit un père de famille ; et chez moi, il vient d'en avoir 4 en 18 mois !"

Quelle épreuve pour le foyer !

"Depuis 1951, je traîne une maladie qui me ronge, j'en avais pour 15 jours de traitement à l'hôpital, d'après le docteur. A ce moment-là, je débutais, ça aurait fait un trou dans le budget. J'ai attendu... Maintenant il me faut 6 mois de traitement !"

Assurances, sécurité sociale.

Les frais d'exploitation sont trop lourds pour qu'on prenne des garanties contre les risques. Lorsque l'épreuve vous arrive, n'y a-t-il pas l'Assistance Médicale Gratuite ?

L'AMG, c'est un secours que chaque administré, voisin, ami, ennemi vous octroie par l'intermédiaire de l'état, du département ou de la commune.

On voit ainsi l'assuré social obligatoire, verser chaque année, avec son employeur, la somme de 48 000frs ; le voisin prendre une assurance maladie pour sa famille et verser 20 000frs par an ; et un autre, ne s'inquiéter de rien. Si personne n'est malade chez moi, c'est de l'argent perdu !

Est-il juste que les autres aient à payer pour votre insouciance ou votre égoïsme ?

Sécurité familiale et solidarité des familles.

La famille qui voudra assurer par elle-même cette sécurité qui lui est indispensable, risque d'être écrasée financièrement. Si elle ne le fait pas, elle sera obligée de mendier le soutien des autres, alors qu'elle n'a songé à vivre que pour elle-même.

Combien de difficultés pourront être surmontées si on organise l'entraide. On verra des aides familiales dépanner les mères de familles surchargées ou malades et leur apporter un concours précieux. On saura où trouver les informations utiles pour obtenir un emprunt, une subvention, s'acquitter des obligations sociales. Il y aura la consultation médicale pour les nourrissons, les conseils d'orienteur professionnel...

Si elle est seule, la famille est faible, désarmée. Mais l'union des familles peut apporter des avantages qui iront se multipliant dans tous les ordres, car les choses se tiennent.

Exploitations rentables ou non rentables.

Trop de petites exploitations de 4,5,6 ha, ne sont pas rentables. "Tant que le bâtiment tiendra chez nous, ça ira ! Une fois la maison tombée, les terrains seront loués ou vendus aux voisins."

De 1945 à 1955, 26 exploitations ont ainsi disparu dans la seule commune de Larajasse. Pour une propriété à vendre ou à louer, il y a 20 preneurs sur les rangs.

La crise des produits agricoles.

En janvier 1954, le kg de beurre se vendait 720frs et 500frs en janvier 1955. La pomme de terre était cotée 10 frs en 1954, 5 frs en 1955, et à peu près invendable actuellement. "J'ai encore trente tonnes d'Arram-Banner à la cave, personne n'en veut. Faudra-t-il toutes les donner aux bêtes ?"

Il y a 10 ans, tout se vendait parce que tout manquait. Nous avons gardé trop longtemps l'habitude d'ensacher les pommes de terre à la fourche, nous avons perdu le marché. Un coquetier dit : "Votre pomme de terre se vend, à condition de ne pas dire qu'elle vient des Monts du Lyonnais." Une autre réflexion : " J'ai été obligé de vider mon sac de pomme de terre au milieu de la

cuisine du client pour lui prouver qu'elles étaient triées et qu'elles n'avaient ni pommes pourries ni cailloux."

Face à ces difficultés, la solution est d'augmenter la production agricole en quantité et en qualité. Est-ce possible ? Oui puisque certains le réalisent.

"Grâce à l'amélioration des prairies suivie d'une amélioration du cheptel, les produits de ma ferme augmentent chaque année, dit un agriculteur. Avec le même nombre de bêtes, j'atteins en 8 jours le même rendement qu'en 1 mois, il y a 10 ans". Et cet autre, jeune débutant : "Avec mes 4 vaches, j'ai autant de lait que mon voisin qui en a 10."

En 1945, telle exploitation nourrissait péniblement 10 vaches qui donnaient 20 kg de beurre par mois en moyenne ; maintenant, elle nourrit 16 vaches qui donnent 80 kg de beurre par mois.

Combien d'exploitations font du blé pour la paille ? On entend: "Je sèmerais bien du "rouge de Bordeaux, mais il ne fait point de paille !"

Cependant, une tonne de paille de moins à l'hectare, c'est 5 000frs ; cinq quintaux de blé en plus, c'est 17 000frs. Après une analyse des terrains et un apport des engrais appropriés, on a des résultats satisfaisants.

Il faut se décider à abandonner les habitudes, les routines, l'économie mal comprise. Il faut réapprendre son métier. Tous n'en sont pas capables.

Modernisation du matériel.

La faux a laissé la place à la faucheuse, puis à la faucheuse à moteur, puis au tracteur à barre de coupe. Pour couper le foin, ça va vite, trop vite. Il faut ensuite les râteliers-faneurs, les presses-bottelleuses, les élévateurs. Une lieuse (270 000frs) sert 2 jours par an dans une exploitation de 15ha, une sulfateuse, guère plus d'une demie journée. Le reste du temps, ça encombre le hangar.

Une paire de bœufs fait 60 journées de travail par an. Le reste du temps, ils font du fumier certes, mais ils mangent aussi le foin de 3 vaches qui assureraient un revenu intéressant.

Main-d'œuvre.

Moderniser le matériel pour travailler plus, avec moins de personnel, ou bien embaucher de la main-d'œuvre. C'est le dilemme.

En 1945, un valet coûte 20 800frs et une vache 21 500frs.

En 1955, un valet coûte au minimum 200 000frs, somme pour laquelle on a 2 vaches laitières de première qualité.

Face à l'avenir.

Les pessimistes et les découragés disent qu'il n'y a rien à faire.

Les rouspéteurs inefficaces et paresseux vont barrer les routes et attendre que l'état veuille bien apporter des solutions toutes faites.

Les hommes intelligents et courageux savent qu'il faut retrousser les manches selon la parole : "Tu gagneras le pain à la sueur de ton front."

Il faut s'adapter dans ce monde qui évolue très vite, accepter de changer, réapprendre le métier.

Si on veut améliorer la production, il faudra recourir aux techniciens, faire analyser les terrains, utiliser les engrais appropriés, envisager une nouvelle orientation de notre agriculture en fonction de nouveaux débouchés : par exemple, la consommation sur place de la pomme de terre pour l'engraissement des porcs.

Pour moderniser l'équipement, il faudra du matériel en commun. Est-ce que cela ne conduira pas à envisager le remembrement des terres, l'organisation des marchés, les contrats de livraison des denrées ?

Ces efforts de transformation n'aboutiront que si les exploitants s'unissent dans les institutions créées pour servir, développer la profession (syndicats, centres d'études techniques agricoles, mutualités, crédit, coopérateur d'achat ou de vente, centres de formation professionnelle.

Evidemment cette prise en charge des Institutions risque de mener loin, bien loin de l'autonomie et de l'individualisme du paysan d'hier. Mais c'est en prenant de telles responsabilités que le monde rural ne restera pas en tutelle et assurera par lui-même son destin.



CARTE DES PAINS, BÛCHES & SPÉCIALITÉS POUR VOS FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2020



*Karine et François
vous souhaitent un
Joyeux Noël et vous
présentent leurs
meilleurs voeux
pour l'année 2021*

Karine & François
Boulangerie Pâtisserie Artisanale
DUERNE - Tél : 04 78 48 52 74

Horaires d'ouverture :

Pendant la période des fêtes de fin d'année, nous serons ouverts :

Vendredi 25 Décembre 2020 : 07h00 - 12h00

Jeudi 31 Décembre 2020 : 07h00 - 13h00 / 16h00 - 19h00

Vendredi 01 Janvier 2021 : 07h00 - 12h00

Distributeur 24H/24 DUERNE
et LA CHAPELLE S/COISE

Nous créons vos pains garnis
sur mesure

Nos pains spéciaux

- Tradition «les Robins des Champs»
- Pain aux céréales (lin brun, lin doré, millet, sésame, pavot)
- Campagne (farine de blé & farine de seigle)
- Seigle (pour les poissons, crustacés, fruits de mer)
- Complet
- Pain de mie toast (gros/petit)
- Pain de mie carré (25 tranches)
- Baguette saveurs
- Pavé d'Elise
- Baguette Thibault
- Pain de Clémence (sarsin)
- Pain de Juline (maïs)
- Baguette Mélyna (céréales)

Nos pains aromatiques

- Pain d'Épices (pour vos foies gras et les instants gourmands)
- Pain aux noix (pour vos salades et fromages)
- Pain aux figues (pour vos foies gras, roqueforts, magrets de canard)
- Pain à la Châtaigne (pour les gibiers, les boudins)
- Pains aromatiques :
 - lardons/emmental
 - tomate/basilic
 - olives
 - chorizo/oignon

Côté salé

- Feuilletés apéritifs : saucisses, gruyère, anchois, ail & fines herbes
- Plaques de pizzas et de quiches
- Pains surprises : charcuterie ou saumon fumé

Nos bûches maison

Bûche Royale Chocolat
Crème fouettée chocolat sur un lit
croustillant praliné

Bûche Délice
Framboise ou Fruit de la passion

Bûche Duernoise
Vanille/Caramel ou Framboise/Chocolat

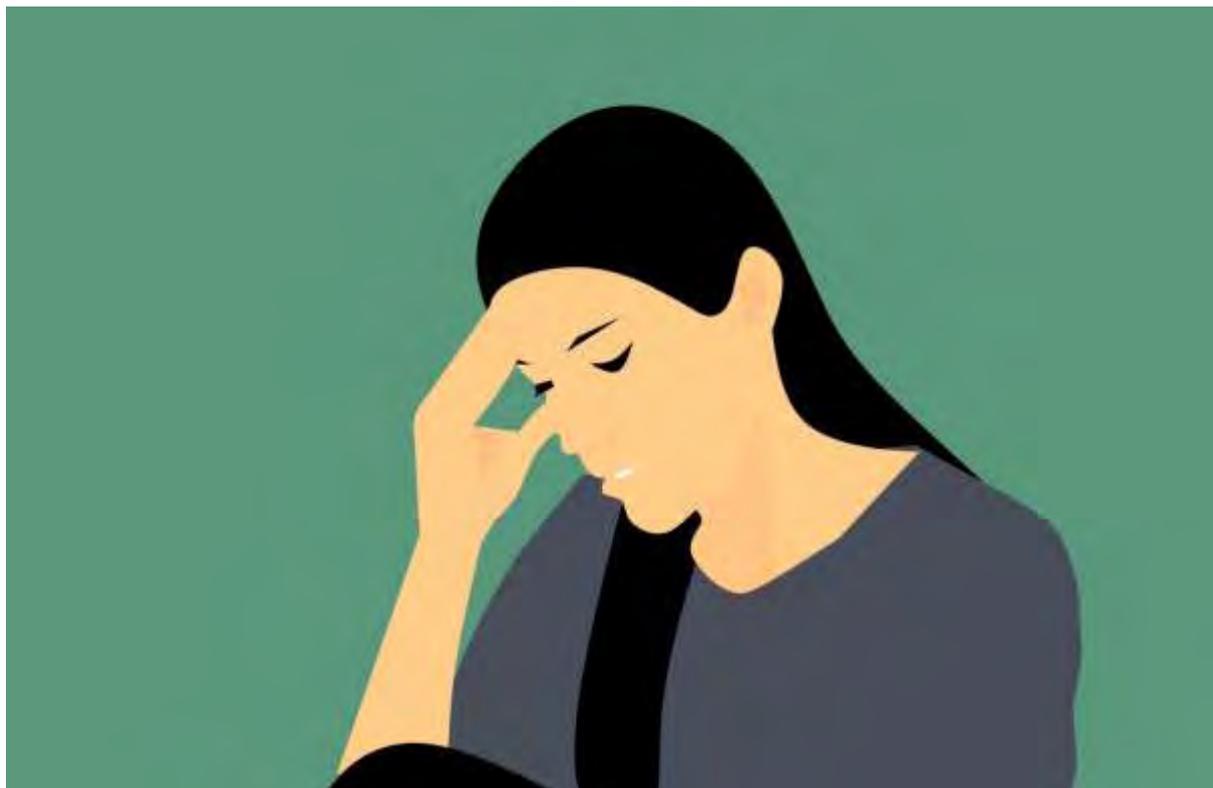
Bûches Traditionnelles
Chocolat/Praliné/Vanille
Grand Marnier
Crème pâtissière/Poire/Chocolat

Bûche Glacée
Au choix : vanille, chocolat, fraise, poire,
framboise, cassis, citron

Retrouvez nos galettes des rois à partir du Mardi 29 Décembre 2020

A VOTRE ECOUTE (Déprim'espoir)

Le confinement a repris de plus belle et nous supposons qu'il est d'autant plus difficile cette fois que les jours raccourcissent et le temps risque de tourner rapidement....



Aussi, comme au printemps, nous, les membres du groupe "A votre écoute" (déprim'espoir), avons décidé de proposer une **permanence quotidienne, de 15 à 18 h au 04.74.72.21.32**

Nous avons été déçus, après le 1er confinement de nous apercevoir que certains d'entre vous, n'étaient pas au courant de notre proposition. Du coup elle n'a pas été relayée et n'a pu toucher les personnes qui auraient pu avoir besoin d'un temps d'écoute et de réconfort.

Rendez-vous avec les finances publiques

Vous avez des questions sur :

- les prélèvements à la source
- les services en ligne
- un changement de situation
- le paiement de vos impôts etc...

Venez rencontrer un conseiller du Trésor Public

lundi 9 novembre 2020 sur rendez-vous :

- à St Symphorien sur Coise **du 9h à 12h**
- à St Laurent de Chamousset **de 13h30 à 17h**



[télécharger l'affiche](#)

Inscription et renseignement dans les MDS :

- St Symphorien sur Coise au 04 78 19 05 14
- St Laurent de Chamousset au 04 74 26 50 78

Les clés de l'emploi à domicile, ateliers en 2021

Comment ça marche?

- Vous souhaitez découvrir l'emploi à domicile entre particuliers ?
- Vous déclarez quelqu'un ou bien êtes déclarés en CESA ? Vous souhaitez en savoir plus sur son fonctionnement ?
- Quel salaire, quelles obligations, quels droits ?

Une spécialiste de Particulier Emploi vous guidera au cours d'un atelier pour vous donner toutes les clés de l'emploi à domicile !

Choisissez la date qui vous convient :

- **23 février 10h /11h30 à St Symphorien sur Coise**
- **27 avril 10h/11h30 à St Laurent de Chamousset**
- **22 juin 14h30/16h à St Symphorien sur Coise**
- **5 octobre 14h30/16h à St Laurent de Chamousset**

Inscription recommandée, maximum 10 personnes par atelier



[télécharger l'affiche de St Symphorien / Coise](#)



[télécharger l'affiche de St Laurent de Chamousset](#)

Les horaires et modalités d'accueil adaptés

Les rendez-vous visio de la CAF, de la CPAM et de la MSA sont toujours suspendus en raison de la crise sanitaire. Les agents d'accueil des Maisons Des Services labellisées "France services " informent sur le meilleur mode de contact en fonction des questions.

Ces horaires ont été adaptés pour permettre de recevoir le public dans de meilleures conditions et de respecter au mieux les règles sanitaires en vigueur :

Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30; **Sur rendez-vous** lundi, mardi et mercredi de 13h30 à 17h. Ces horaires sont également valables pour la réservation d'un ordinateur.

> St Symphorien sur Coise - Tel. 04 78 19 05 14 -

> St Laurent de Chamousset - Tel. 04 74 26 50 78 -

Nous répondons à vos questions et vous accompagnons dans vos démarches administratives également par mail : mds@cc-mdl.fr

Pour rester informé, vous pouvez aussi consulter le site internet de la [Communauté de communes des Monts du Lyonnais](#) ainsi que [la page Facebook](#)

Toutes les mesures sanitaires sont mises en œuvre pour vous recevoir dans les meilleures conditions. Limitation du nombre de personnes dans l'espace d'accueil, gel hydroalcoolique obligatoire à l'entrée ...

Merci de venir avec votre masque et votre stylo.

Pour la sécurité de tous nous comptons sur la vigilance de chacun pour veiller à respecter ces mesures.

Vos 2 Maisons des services

Maison des services
Saint-Laurent-de-Chamousset
122, avenue des 4 cantons

Tel. 04 74 26 50 78
9h - 12h30 et 13h30 - 17h
Fermée jeudi et vendredi après-midi

Maison des services
Saint-Symphorien-sur-Coise
57, rue des tanneries

Tel. 04 78 19 05 14
9h - 12h30 et 13h30 - 17h
Fermée jeudi après-midi

Pendant le confinement, les services

de la Communauté de communes
des Monts du Lyonnais
restent ouverts



Maisons des services

St-Symphorien-sur-Coise / St-Laurent-de-Chamousset



Crèches

Brullioles / Brussieu / Chevrières / Duerne / Montrottier
St-Laurent-de-Chamousset / St-Martin-en-Haut
St-Symphorien-sur-Coise / Ste-Foy-l'Argentière



Accueil de loisirs - Monts P'tits Loisirs

St-Laurent-de-Chamousset



Déchèteries

Montrottier / St-Martin-en-Haut



Accompagnement du Parc Éco Habitat

St-Symphorien-sur-Coise

3 services ferment leurs portes au public



École de musique - St-Laurent-de-Chamousset



Piscines - Hurongues et St-Laurent-de-Chamousset



Maison du numérique - St-Clément-les-Places

PARC ÉCO
HABITAT

Service public de la
transition écologique



Des idées pour une mobilité durable ?

vous avez envie de mettre en œuvre des actions pour
des déplacements plus respectueux de l'environnement ?

Des financements sont possibles !

→ www.parc-ecohabitat.com

PEnd-Aura+

Programme
soutenu par :
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

CEE Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

Piloté par :



Auvergne
Rhône-Alpes
Énergie Environnement

Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais souhaite aider financièrement et techniquement les initiatives locales et citoyennes de mobilité durable

Vous êtes 2, 3 ou un groupe, proposez-nous un projet

Tous les collectifs d'habitants des Monts du Lyonnais (conseils municipaux des jeunes, collectifs de jeunes, clubs des anciens, groupes de marche, adeptes du vélo et autres collectifs citoyens) sont invités à proposer tout type d'actions de mobilité durable.

Quels types de projets ?

Mise en place d'un pédibus, plateforme de covoiturage locale, atelier temporaire de réparation vélos, animation, stand, journée thématique, spectacle, affichage communal temporaire, campagne d'information, enquête auprès des habitants...

Toutes les idées sont les bienvenues, contactez le service mobilité pour en parler

☎ **04 72 66 24 16**

✉ **mobilite@cc-mdl.fr**



Qu'est ce que la mobilité durable ?

La mobilité durable est la mise en place et l'utilisation de modes de déplacements plus respectueux de l'environnement comme le covoiturage, le vélo, les transports en commun, la marche, etc.

Comment candidater ?

1

Retirez le dossier de candidature

En téléchargement sur :
www.parc-ecohabitat.com

Ou en format papier :

- à l'Agora (St-Laurent-de-Chamousset),
- au Parc Éco Habitat (St-Symphorien-sur-Coise)
- dans votre mairie

2

Envoyez le dossier de candidature avant le 22 décembre 2020

3

Annonce des projets lauréats en janvier 2021

Pendant votre projet

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais valorisera votre travail par la création de reportages photos ou vidéos.

Vous pourrez également participer à un évènement qui permettra d'échanger et présenter votre projet au grand public.

